

diste d'abord, et ensuite BRAHMISTE, c'est-à-dire indoue, n'ait joui d'une indépendance politique absolue. (V. Jacquem.)

BRAHOUIS ou **BRAHUIS**, nom d'un peuple qui habite le Beloutchistan, concurremment avec les Beloutches, dont ils s'éloignent à la fois par leurs caractères anthropologiques et linguistiques. (V. pour plus de détails, l'article BELOUTCHISTAN.) Les Brahuis se trouvent, dans le pays où ils habitent, entièrement séparés des races voisines, et leur présence sur ce point de l'Asie est un des problèmes de l'éthnographie. Lassen l'a étudié, et y a consacré, dans la *Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, des pages intéressantes, que les lecteurs peuvent consulter pour de plus amples renseignements.

Un fait positif et certain, c'est que les Brahuis occupaient le Beloutchistan avant les Beloutches, qui, venus à une époque postérieure, lui ont donné leur nom. Les Brahuis sont presque exclusivement massés dans les parties centrales et montagneuses de la contrée, et nous ferons remarquer combien cette position est caractéristique; car c'est là, en effet, l'attitude de toute population primitive refoulée par une race envahissante. Les Brahuis mènent une vie nomade; ils sont extrêmement actifs et vigoureux. Leur nourriture consiste surtout en viande, qu'ils mangent à moitié cuite. Plus braves que les Beloutches, ils sont moins cruels qu'eux, et moins adonnés au brigandage. On a des exemples nombreux de leur douceur, de leur reconnaissance et de leur complaisance. Ils se divisent, comme les Beloutches, en un nombre considérable de *khehs* ou tribus; une réunion d'un certain nombre de tentes porte le nom de *toman*. Le sentiment du respect à l'autorité est plus développé chez eux que chez les Beloutches. Excellents archers, ils sont toujours en chasse. Leurs troupeaux se composent de chèvres et de brebis, dont ils consomment le lait, le beurre, le fromage et les toisons. Ils se marient exclusivement entre eux, et sont musulmans sunnites.

Les Brahuis, comme nous l'avons dit, semblent être les plus anciens habitants du pays, et cette apparence est confirmée par leurs propres croyances. D'après une de leurs traditions, ils prétendent être originaires d'Alep, et être venus dans le Beloutchistan il y a une vingtaine de générations. Nous n'avons malheureusement aucun document historique certain qui puisse nous apprendre réellement ce qu'ils sont. Seule, l'étude critique de leur langue peut nous conduire à quelques inductions plus ou moins vraisemblables. C'est ce qu'a tenté de faire Lassen dans le beau travail auquel nous empruntons la plupart des détails donnés ici. Le premier Européen qui ait recueilli des renseignements un peu précis sur la langue des Brahuis est le lieutenant Leech; après lui vint Masson, qui a publié un précieux vocabulaire de cet idiome. Il remarqua que le *brahuiki* (c'est le nom indigène de cette langue) contenait un grand nombre de mots persans et beloutches, et quelques rares vocabulaires afghans, mais qu'il renfermait en outre beaucoup de racines appartenant à une souche linguistique inconnue. Pottinger, dont Lassen combat généralement les théories, observa que le *beloutche* sonnait comme le persan à une oreille européenne, mais que le *brahuiki*, au contraire, s'écartait entièrement de cette dernière langue, aussi bien sous le rapport phonétique que sous le rapport grammatical. Il y constata en outre l'existence de mots indous, et des analogies avec l'idiome indien *pendjabi*.

Voici un aperçu général sur le *brahuiki*. Les Brahuis ont adopté l'alphabet persan, auquel ils ont ajouté un *i* spécial, semblable au *i* double du dévanagari, et un *t* aspiré. Le *brahuiki* a une grande tendance, comme les dialectes indiens, à adoucir les consonnes fortes à la fin des mots. Le système vocalique peut être représenté par nos lettres : *a, i, u, e, o*. Ces cinq sons, à l'exception du dernier, sont susceptibles de deux valeurs : longue et brève. L'existence de lettres cérébrales est caractéristique, et rapproche le *brahuiki* des idiomes indiens. Les consonnes peuvent être ainsi figurées et réparties : gutturales, *k, kh, g, gh*; palatales, *ch (tch), g' (dj)*; cérébrales, *t, d*; dentales, *t, th, d*; labiales, *p, f, b*; sifflantes, *s, sh (ch), z*; nasales, *m, n, n'*. Il faut ajouter, pour compléter ce tableau phonique, cinq semi-voyelles, *j, r, l, v, w*, et une aspirée, *h*. Le *brahuiki* n'indique plus la différence des genres, s'il l'a jamais connue. Le pluriel et le singulier sont au contraire distingués l'un de l'autre par des terminaisons spéciales. La déclinaison offre un grand nombre de cas. Le génitif est caractérisé par le suffixe *nd*; le datif et l'accusatif le sont par *é*; l'instrumental par *en*. De plus, l'éloignement d'un endroit, la cause sont marqués par la terminaison *du*; la présence dans un endroit, par *ti* et *ati*, *at* et *ai*, etc. Les pronoms se déclinent comme les substantifs. Les adjectifs sont invariables. Les noms de nombre sont empruntés au persan, à partir de quatre. (V. le mot BELOUTCHISTAN.) Les trois premiers sont : *asi, trat* et *misti*. La conjugaison s'écarte entièrement de celle des langues parlées par les peuples circonvoisins; ainsi, il possède une forme particulière pour la négation. L'infinif se termine en *ning*, et est soumis, comme un véritable nom, aux flexions casuelles. Nous trouvons, outre une assez grande ri-

chesse de modes et de temps; une double forme de futur. Il y a un petit nombre d'adverbes; leurs fonctions sont remplies par les différents cas des pronoms. Les prépositions et les conjonctions sont peu fréquentes; du reste, on comprend facilement qu'une langue synthétique, comme l'est le *brahuiki*, puisse suppléer par ses flexions à ce besoin des langues analytiques. Quelques-unes de ces particules qui sont employées ont été empruntées au persan; nous citerons, par exemple, *ou* et *lekin*, mais (fournies elles-mêmes au persan par l'arabe), *ki*, que; etc. La syntaxe se réduit à l'emploi convenable des cas, des temps et des modes, et à quelques règles de construction.

Le *brahuiki*, tout en conservant bien accentuée sa personnalité, a admis, nous l'avons dit, une forte proportion d'éléments persans et même arabes. Cette influence, qui ne s'est pas exercée par l'intermédiaire du beloutche, doit être imputée à l'adoption de l'islamisme par les Brahuis. Lassen constate dans le *brahuiki* de grands rapports avec les idiomes indiens. Il rappelle même que le célèbre voyageur chinois Hiouen-Tsang, qui visita ce pays avant l'islamisme, y trouva alors en vigueur une écriture d'origine indienne. Lassen pense qu'une comparaison plus complète du *brahuiki* avec les idiomes du Dekhan permettrait de mieux déterminer la place qu'il doit occuper dans la série des langues, et il est d'avis que cette étude pourrait jeter un grand jour sur l'éthnographie indienne et sur les origines des peuples qui constituent ce groupe.

BRAI s. m. (bré. — Hâtons-nous de dire que ce mot ne vient pas, comme l'ont prétendu quelques philologues fantaisistes, du nom de la colonie phénicienne *Brutia*, qui, au dire de Pliny, produisait en quantité de la poix d'excellente qualité. Deux autres étymologies plus vraisemblables et plus acceptables ont été proposées pour ce mot : la première le fait venir de l'italien *bratto*, sorte de goudron, qui lui-même se rapporterait à l'allemand *braten*, rôtir, brûler; l'autre opinion, que nous préférons, le fait dériver également de l'italien, mais du mot *braco* ou *brago*, boue, vase. Même dans cette hypothèse, nous devrions encore nous adresser aux langues germaniques pour chercher l'origine de *brago*, l'allemand *brack* ayant le sens de déchet, rebut. *Brack*, se transformant en *wrack*, *wreck*, *wareck*, aurait donné d'autre part, suivant M. Delâtre, naissance à notre mot *varack*, ce que la mer rejette sur les côtes, et, par extension, l'espèce de fucus que nous désignons par ce mot. Il est certain que *brai* ou *bray*, qui correspond à la forme de basse latinité *braium*, avait primitivement le sens de fange, vase, limon, bourbe, marais, et qu'on le retrouve, comme le fait fort justement remarquer M. Chevallet, dans une foule de noms de lieux et de villes, tels que *Cambray*, *Mibray*, *Vibray*, etc. En Normandie, il y a même le pays de Bray proprement dit, ainsi appelé à cause de la nature vaseuse et humide du sol. M. Chevallet voudrait, lui, y reconnaître une racine celtique apparaissant dans le breton *pri*, terre glaise, argile, limon; dans le gallois *priz*, même sens; dans l'écosais *brogh*, boue; dans l'irlandais *broghatghib*, etc.). Suc résineux fourni par le pin et le sapin, et qui est employé comme enduit, particulièrement pour les navires : *La Suède ne vend que du BRAI, du goudron, des planches, du poisson et des métaux grossiers.* (Raynal.)

— Comm. Escourgeon, orge broyée pour faire de la bière.

— Bot. Synonyme de gut.

— Encycl. Il est assez difficile d'établir une distinction bien précise entre le *brai* et le goudron. L'un et l'autre sont tirés des pins et des sapins, comme la térébenthine, et n'en diffèrent qu'en ce qu'ils sont des produits plus grossiers. Celle-ci découle spontanément des pins et des sapins après qu'on y a pratiqué des incisions, et tant qu'ils sont encore pleins de vigueur; plus tard, les mêmes incisions ne laissent plus couler qu'une matière moins précieuse, à laquelle on donne le nom de *brai* liquide ou goudron. Le goudron s'obtient encore en soumettant le bois des mêmes arbres à l'action du feu, et alors il peut être considéré comme un produit de la distillation du bois. Le *brai* sec n'est que le résidu de la térébenthine ou du goudron soumis à l'évaporation ou à la distillation; l'arcançon, la colophane, le barras et le galipot ne sont que du *brai* sec préparé d'une certaine manière. Quant au *brai* gras, dont les calfat font un si grand usage pour recouvrir les jointures des bordages dans les navires, on le prépare en faisant fondre du *brai* sec, et en y mêlant du goudron, du suif et d'autres matières grasses. Ce produit, comme le goudron, est fourni au commerce par les États-Unis, la Russie, la Suède, la Norvège; il en vient aussi du département des Landes. On l'expédie en barils de bois blanc appelés gonnes.

BRAI ou **BRAY** s. m. (bré). Piège pour les petits oiseaux, composé de deux morceaux de bois unis par une corde.

BRAI ou **BRET** (lac de), en Suisse, dans le canton de Vaud, à 12 kilom. N.-E. de Lausanne, dans un beau vallon entouré de hautes montagnes. Ce petit lac est de forme ovale; longueur, 2 kilom.; profondeur, 32 mètres.

Les forêts de plantes marécageuses qui croissent sur ses rives resserrent de jour en jour son étendue. A son extrémité orientale, on a retrouvé les ruines de Bromagus, station militaire romaine; indiquée sous ce nom dans l'*Itinéraire* d'Antonin.

BRAIE s. f. (bré. — Le mot *bracca* paraît dériver d'une racine indo-européenne que nous retrouvons dans le latin *frangere*, *fractum*, avec le sens de rompre, briser, partager. En conséquence, M. Delâtre pense que le celtique *bracca* n'a pu signifier dans l'origine que *pièce, coupon* d'étoffe. « De là, dit-il, l'italien *braché*, le vieux français *brague*, *braie*; « *brayer*, bandage destiné à contenir les hernies; *braguet*, fente de devant d'une culotte à l'ancienne mode. Ces dérivés, pense M. Delâtre, viennent, non pas de la forme celtique, mais de la forme latine; il est d'avis en effet que, dans la majorité des cas, la plupart des mots celtiques qui existent dans notre langue sont tirés, non pas du celtique proprement dit, mais du latin. On peut encore rapprocher, comme nous l'avons déjà fait, l'anglais *breeches*, culotte. *Brague* a dû avoir un diminutif, *braille*, d'où se débraillet, se découvrir la gorge ou l'estomac; en provençal *des-bracac*, c'est-à-dire ouvrir ses *bragues*. Les Allemands ont conservé ce mot dans *frack*, sorte d'habit, *frack*, et dans *frock*, *froc*, la partie de l'habit monacal qui couvre la tête et tombe sur l'estomac et les épaules; *frockard*, moine — péjoratif; — *défroquer*, ôter le froc à quelqu'un; *défroque*, le mobilier et l'argent qu'un moine a laissés en mourant, restes, guenilles. En allemand moderne, *frock* est devenu *rock*, par suite de l'élimination du *f* initial, et c'est de cette forme tertiaire qu'est dérivé notre *rochet*, diminutif, sorte de surplis à manches étroites que portent les évêques). Couche, lange dont on enveloppe les petits enfants, pour les empêcher de salir les autres vêtements : *Changer la BRAIE d'un enfant*. « Ce mot a vieilli; on dit plutôt couche aujourd'hui, excepté dans quelques départements.

— Fortif. Ceinture de fortes perraines ou de maçonnerie que les ingénieurs du xvi^e siècle construisaient en avant de l'enceinte d'une place pour en couvrir le pied contre les batteries de l'ennemi. On l'appelait aussi *BRAIESSE* : *La BRAIE était séparée de la place par le fossé, et de la campagne par un avant-fossé*. « *Passe-brate*, Sorte de corridor que les ingénieurs du xvi^e et du xvi^e siècle établissaient à mi-hauteur de l'escarpement, et qui était muni d'un mur crénelé, à l'abri duquel le défenseur tirait sur le chemin couvert. On a abandonné cet ouvrage depuis Vauban, parce qu'on a reconnu qu'il était plus nuisible qu'utile.

— Mar. Morceau de grosse toile ou de cuir goudronné, que l'on cloue à certaines ouvertures d'un navire, pour empêcher l'eau d'y pénétrer.

— Pêch. Filet que l'on dispose en entonnoir au bord de la mer, et qui est soutenu avec des pieux.

— Techn. Traverse de bois que l'on met sur le pailleur d'un moulin à vent, pour soulager les meules. « Instrument avec lequel le cirier éache la cire.

— Typogr. Feuille de papier fort, découpée comme une frusquette, et qui en fait l'office pour le tirage des épreuves, mais qui n'est pas attachée au tympan et s'enlève avant la touche, pour être remplacée ensuite sur la forme.

— s. f. pl. Autrefois, Culotte, caleçon, pantalon. Se dit surtout aujourd'hui d'un vêtement de ce genre que portaient les Gaulois et divers autres peuples de l'antiquité. On l'emploie encore de nos jours pour désigner les larges culottes de toile que portent les Bretons, assez semblables à celles des zouaves : *Le guide montagnard, dans la force de l'âge, portait l'antique costume des Gaulois Bretons, larges BRAIES de toile, serrées à la taille.* (E. Sue.) *Une cuirasse de peau d'aurochs, des BRAIES larges, des jambières entourées de cordelettes...* (Th. Gaut.) *Jutyan et Arnelse mirent nus jusqu'à la ceinture, ne gardant que leurs BRAIES.* (E. Sue.) « A été employé au singulier :

L'habit court et brodé, la *braie* aux plis antiques. BRIZEUX.

— Loc. fam. *Se tirer d'une affaire les braies nettes*. En sortir sans accident fâcheux : *Tu ne t'en tireras jamais les BRAIES NETTES. Nos libertés auront peine à sortir d'ici les BRAIES NETTES.* (Mol.)

— Bot. *Braies de cocu*, Syn. vulgaire de PRIMEVÈRE.

— Rem. En poésie, on peut faire ce mot de deux syllabes, en prononçant *bra-ies* :

Un noir pressentiment me fait trembler pour toi,
Et m'annonce, pleins d'effroi,
Que tu n'en sortiras jamais les *braies* nettes. GHERARDI.

Cette prononciation, du reste, est la plus ancienne et la plus conforme à l'étymologie.

— Encycl. Cost. Le mot latin *bracca*, dont nous avons fait *braies*, et qui correspondait au grec *anazurides*, servait à désigner des espèces de pantalons portés par différents peuples de l'antiquité. Les *bracca*, ainsi que différentes autres parties de l'habillement et de l'armure, telles que l'*acinaces*, l'*arcus*, l'*armilla*, étaient communes à toutes les nations

qui entouraient les Grecs et les Romains, depuis l'Océan Indien jusqu'à l'Océan Atlantique. Aussi Aristagoras, roi de Milet, dans une entrevue avec Cléomène, roi de Sparte, décrit-il le costume de la plupart d'entre eux en ces termes : « Ils portent des arcs et une courte épée, et ils vont au combat avec des *braies* et la tête couverte avec des chapeaux. » (Hérodote, V, 49.) De là aussi l'expression de *braccati militis arcus*, signifiant que ceux qui portaient des *braies* avaient généralement l'arc pour arme caractéristique. Parmi les nations que les auteurs anciens nous désignent formellement comme portant les *bracca*, nous trouvons les Mèdes et les Persans, les Parthes, les Phrygiens, les Sarmates, les Daces et les Gètes, les Teutons, les Belges, les Bretons et les Gaulois. Quant au mot latin *bracca*, considéré sous le rapport étymologique, il n'est que la transcription exacte d'un terme peut-être celtique, que l'écosais nous a conservé sous la forme *breeks*, et l'anglais sous celle de *breeches*. Des mots correspondants sont en usage dans la majorité des langues du Nord. Les pantalons actuels des cosaques et des Persans (*serwal*) diffèrent très-peu de ceux des peuples barbares de l'antiquité. Les anciens monuments des Grecs et des Romains nous ont, en effet, transmis avec une fidélité scrupuleuse la forme des *braies* de ces peuples, et c'est même là ce qui les caractérise et sert à les distinguer nettement des personnalités grecs et romains. La colonne Trajane, entre autres, nous montre différents groupes de Sarmates revêtus des *braies* nationales; ce sont de véritables pantalons assez larges, qui partent de la ceinture et tombent jusqu'à la cheville en faisant des plis assez nombreux. La forme, du reste, aussi bien que l'étoffe, était variable selon les pays et la mode. Les Perses et les Amazones portaient ce vêtement collant; on en a trouvé des exemples dans la grande mosaïque de Pompei, qui est actuellement au musée de Naples. Les nations du Nord, au contraire, portaient le pantalon large et ample, comme on en a trouvé des exemples dans les auxiliaires germaniques de la colonne Trajane. Il en était de même en Gaule. Il y avait des pantalons rayés et bigarrés; que n'eussent pas dédaignés nos élégants. On trouve sur les peintures des vases grecs des Amazones revêtues d'un costume de fantaisie, qui eût certainement été imité par les gaudins du boulevard. Les *braies* étaient généralement en laine; mais Agathias nous apprend, cependant, qu'en Europe elles étaient aussi fabriquées avec de la toile et même du cuir. Il est aussi permis de supposer que les nations asiatiques employaient au même usage le coton et la soie. Les *braies* étaient quelquefois rayées (*virgatae*), et tramées avec des fils de différentes couleurs (*polikatai*). Les Grecs semblent ne les avoir jamais portées. Elles étaient également inconnues à Rome pendant la période républicaine; et, plus tard, elles étaient toujours considérées comme un vêtement barbare (*legmen barbarum*, dit Tacite). Cependant, à une époque plus moderne, elles commencèrent à être introduites à Rome; mais elles ne paraissent pas y avoir jamais été beaucoup portées. Nous savons qu'Alexandre Sévère portait des *braies* blanches, tandis que celles de ses prédécesseurs étaient écarlates. Honorius défendit formellement de les porter en ville. On sait qu'au moment de la conquête, les Romains donnèrent à une partie de la Gaule Transalpine le nom de *Gallia braccata*, à cause des longues et larges culottes que portaient les habitants de cette contrée. De nos jours, le mot *braies* n'est plus guère usité; pourtant, le vêtement qu'il désigne n'a pas disparu : les paysans bretons ont conservé les larges *braies*, le chapeau rond à grands rebords, la veste de toile ou de serge grise et les longs cheveux, qui distinguaient leurs ancêtres.

Braies du cordelier (LES), fabliau satirique du xiii^e siècle, dirigé contre les mœurs des moines et des cordeliers en particulier. Cet ordre, qui existait seulement depuis une trentaine d'années, avait déjà été corrompu par son succès subit et insensé. De son temps, Pierre des Vignes, le chancelier de l'empereur Frédéric II, leur reprochait de courir les fêtes et les noces, et leur demandait s'ils avaient trouvé de purs enseignements dans Baruch ou dans Michée. Nos trouvères, qui avaient un langage très-libre et beaucoup d'indépendance d'esprit, ne devaient pas laisser passer de semblables abus sans les signaler, eux que n'arrêtaient même pas l'arme terrible de l'inquisition dans les mains des dominicains. Voici le sujet de ce fabliau, écrit d'une façon très-vive et très-ingénieuse. Une bourgeoise d'Orléans est amoureuse d'un cordelier, qu'elle reçoit toutes les fois que son mari est absent. Un matin, elle réveille ce dernier de très-bonne heure, lui disant qu'il faut se lever, s'il ne veut manquer son compère, avec qui il doit aller au marché, et à peine le pauvre Blaise est-il sorti, qu'elle fait entrer son ami le cordelier. Mais il est bien trop tôt pour partir; le compère se moque du mari, qui revient chez lui pour se coucher. Terreur des deux amants; le cordelier se cache en oubliant ses *braies* auprès du lit. Quand l'heure de partir est venue, le mari se lève, et, dans sa précipitation, prend les culottes du cordelier au lieu des siennes. On pense si le moine et la bourgeoise sont embarrassés quand ils s'aperçoivent de cette substitution; notre fûtée cependant ne tarda pas à se ras-